

## ADRESSES UTILES

### 1. Informations générales

- ✓ Points relais conseil : <https://oref.grandest.fr>

### 2. Livret de recevabilité de la demande (livret 1)

Le livret 1 est à demander à l'ASP (Agence de services et de paiement), au 0810 017 710 (numéro azur/tarifcation au prix d'un appel local)

Site de l'ASP : <https://vae.asp-public.fr/vaeinfo/>

### 3. Questions de prise en charge

Selon votre situation, vous pouvez notamment vous renseigner auprès de :

#### ✓ OPCO Santé - UNIFAF

Espace européen de l'entreprise  
19, avenue de l'Europe  
67300 SCHILTIGHEIM  
Tél : 03 90 22 22 30  
[grand-est@opco-santé.fr](mailto:grand-est@opco-santé.fr)

#### ✓ OPCO Cohésion Sociale - UNIFORMATION

5, rue René Char  
21000 DIJON  
Tél : 0820 205 206

## FINANCEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT

Les actions d'accompagnement VAE peuvent être éligibles au titre du Compte Formation.



Nous pouvons vous guider dans vos démarches, si besoin est.

### Coût de l'accompagnement

- ✓ Dispositif de Droit commun (24h maximum) :

DEIS	1800 Euros
------	------------

Vous avez besoin d'être conseillé ou informé, n'hésitez pas à nous contacter :

- ✓ Graziella PHEULPIN, assistante de formation  
[g.pheulpin@praxis.alsace](mailto:g.pheulpin@praxis.alsace)  
tél : 03 89 33 57 99
- ✓ Isabelle DENNIELOU, responsable pédagogique  
[i.dennielou@praxis.alsace](mailto:i.dennielou@praxis.alsace)  
tél : 03 89 33 57 90



**ÉCOLE  
SUPÉRIEURE  
DE PRAXIS  
SOCIALE**

## Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale (DEIS)

par la

## Validation des acquis de l'expérience (VAE)

**Ecole Supérieure de Praxis Sociale**

Site Schlumberger  
4 rue Schlumberger  
68200 MULHOUSE  
03 89 33 20 00

[www.praxis.alsace](http://www.praxis.alsace)

## TEXTES DE REFERENCE

- ✓ Décret n°2006-770
- ✓ Arrêté du 02 août 2006
- ✓ Circulaire n° DGAS/SD4A/2006-379 du 1<sup>er</sup> septembre 2006

### Le référentiel professionnel

#### 1. Définition du métier

« (...) Les titulaires du DEIS ancrent principalement leurs compétences dans les registres du cadre développeur [et] sont aussi compétents dans le domaine de la mobilisation des ressources humaines. Experts des politiques sociales, de l'action sociale et médico-sociale, ils sont (...) en mesure d'exploiter les références professionnelles et les connaissances pluridisciplinaires acquises, de tenir compte des différentes politiques publiques pour analyser et problématiser des questions sociales, d'interroger les politiques et les actions, de proposer et conduire des programmes ou des projets complexes. »

#### 2. Le référentiel d'activités : 3 fonctions

- F1 Expertise-conseil
- F2 Conception et Développement
- F3 Evaluation

#### 3. Le référentiel de compétences :

##### 3 domaines de compétences

- DC1 Production de connaissances
- DC2 Conception et conduite d'actions
- DC3 Communication et ressources humaines

La validation des trois DC permet l'obtention du DEIS.

## CONDITIONS REQUISES POUR ACCEDER A LA VAE POUR LE DEIS

- ✓ justifier d'une activité salariée, non salariée ou bénévole en rapport direct avec le diplôme, d'une durée d'au moins 3 ans
- ✓ avoir exercé au moins une activité relevant de chacune des trois fonctions du référentiel d'activités

### Dispenses

Les candidats titulaires des CAFERUIS ou CAFDES bénéficient de la validation automatique du DC3 ; ceux disposant d'un DSTS (Diplôme supérieur en travail social) de celle des DC1 et DC3.

## DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT A LA VAE

L'accompagnement a pour but d'aider le candidat à la VAE, en vue de la constitution du dossier de présentation des acquis de l'expérience (Livret 2)

- ✓ à s'approprier le référentiel professionnel
  - ✓ à comprendre la démarche VAE et ses contraintes d'écriture
  - ✓ à décrire et analyser son expérience
- et à se préparer à l'entretien avec le jury VAE.

Notre école et différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. En ce qui concerne les autres types de handicap, nous sommes à l'écoute de votre projet et besoins. N'hésitez pas à nous contacter.

### Déroulement

L'accompagnement alterne des phases collectives et individuelles sur un calendrier de 12 à 15 mois, se référant aux dates de la session annuelle du certificateur :

- ✓ dépôt du L2 en novembre, entretien au mois de février suivant

Deux modes d'accompagnement coexistent :

- ✓ **le dispositif dit de droit commun** (DC) d'une durée de 24 heures.  
Coût : 1800 Euros TCC
- ✓ **l'accompagnement personnalisé** : nous consulter

*L'accompagnement à la VAE soutient le candidat dans son projet d'accès à une qualification. Elle peut venir aussi, plus indirectement, stimuler un projet postérieur de formation (professionnelle ou universitaire) et/ou d'évolution professionnelle.*